



Jugement jaf modifier la garde de mon fils

Par **nathi 1285**, le **21/08/2017 à 16:00**

bonjour,rrnrje me permets de vous contacter car j'aurai besoin de votre aide.rnJe suis actuellement en garde alternée avec mon ex conjoint pour la garde de mon fils de 5 ans.rnle pere de mon fils est normalement censé le garder 5 jours des semaines paires sauf qu'il ne la jamais fait il le prend que un week end sur deux les semaines paires, car il vie depuis 1 ans chez sa copines a 6 h de sont domicile.rnj'ai fait appel a un huissier il m'a bien stipuler par courrier en AR que le père de mon fils domicilier bien a 6 h de son domicile j' ai meme l'adresse sur le courrier rnrnest t'il possible de faire changer la jugement en ma faveur car il ne respecte pas les conditions?rnCar il prend son fils comme il le désire et que sa conjointe passe avant lui que faire svp.rnrnmerci par avancernrncordialement